

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34 COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le moyen d'en sortir. — Pour sauver la Russie ils exposent la France. — Le contraire d'une confirmation.**

Les très importantes déclarations faites par M. Camille Chautemps à Angers, et dont nous avons déjà parlé, révèlent avec éclat des inquiétudes jusqu'ici dissimulées. Les créateurs du Front populaire sentent cette formation politique se désagréger sous eux. Ils prévoient que leur monture épuisée les laissera bientôt tomber sur le bord de quelque fossé et, s'ils ne peuvent éviter la chute, du moins voudraient-ils ne pas s'y casser les reins.

Ce système basé sur une hypocrisie, ce groupement d'éléments inassimilables ne tient déjà plus, mais ils ne savent par quoi ni comment le remplacer. Cette majorité est divisée contre elle-même, elle est déchirée par des hostilités insaisissables, mais dans la Chambre telle qu'elle est sortie des dernières élections, il n'y a pas moyen d'en constituer une autre. Il n'y a de possible qu'une impossible majorité.

Sans cela le Front populaire serait bientôt au bout de sa carrière. Il ne subsiste que grâce à la peur qu'on a de sa succession.

Mais, en dépit des soins et des précautions, celle-ci peut s'ouvrir brusquement. Et, alors, que faudra-t-il faire ?

C'est une réponse à cette angoissante question que M. Camille Chautemps est allé porter aux radicaux du Maine-et-Loire. Pour la mettre en pleine lumière, c'est en conclusion de son discours qu'il l'a formulée et comme l'aboutissement de toutes ses observations. Elle vaut d'être notée. La voici :

« La législature actuelle s'est constituée par et pour le Rassemblement populaire et si celui-ci venait à se dissocier, la seule issue honorable et logique serait de soumettre nos conflits à l'arbitrage souverain du suffrage universel après avoir rendu aux divers partis, par une réforme électorale, leur nécessaire liberté ».

Tiens ! tiens !... Dissolution et réforme électorale ! Voilà des idées qui reviennent de loin et qu'il nous semble bien reconnaître pour les avoir vainement suggérées à ceux qui les adoptent aujourd'hui après les avoir si longtemps repoussés. Sera-t-il donc enfin entendu que la pratique normale et légale de la dissolution, loin d'être dictatoriale, comme on le prétendait, est essentiellement démocratique et qu'une réforme électorale supprimant les coalitions contre nature du second tour, est tout ce qu'il y a de plus souhaitable à la République ?... Adoptées à temps, que de maux elles auraient pu nous épargner !

En tout cas, cette déclaration est de grande importance. Faites par un ministre d'Etat, elle a été évidemment concertée. Dans sa position politique, M. Camille Chautemps, n'aurait pas ainsi parlé sans s'être d'avance assuré que ses collègues radicaux du ministère et la majorité radicale du Sénat sont résolus à renvoyer la Chambre devant les électeurs si l'expérience du Front populaire ne réussit pas ! Et comme on ne se fait plus beaucoup d'illusions sur le sort de celui-ci ! ! !

Nous sommes nous-mêmes disposés que personne à admettre un contrôle de l'étranger sur la liberté des citoyens français. Ce n'est donc pas le droit de Maurice Thorez que nous mettons en cause. C'est l'usage, c'est l'abus qu'il en a fait, en insultant dans son discours de Strasbourg le chef d'Etat allemand.

On a toujours le droit de faire des sottises pourvu qu'on soit seul à en supporter les conséquences. Mais si les autres risquent d'en pâtir, ils ont, eux, le droit de protester.

La liberté comprise comme il faut réside dans ce fait que chaque citoyen est laissé maître de lui-même et qu'il peut choisir entre ce qu'il faut ou ne faut pas faire. Pour ne pas être discipliné par autrui, il a le devoir de se discipliner lui-même.

C'est à ce devoir que Maurice Thorez a gravement manqué. Lui, député

influent de la majorité, personnalité représentative, savait bien que ses paroles seraient relevées et exploitées contre nous. Il ne peut pas s'agir de simples incartades oratoires. Rien ne ressemble moins à un écart de langage que ses propos froidement violents où l'on sent la volonté préméditée d'un scandale. On n'accumule pas ainsi les grossièretés provocatrices sans le faire exprès.

Et sans avoir un but. Quel but ?

Voyez comme Hitler a saisi ce prétexte au bond ! Certes, la démarche diplomatique du Reich est restée modérée et courtoise. Mais quelle exploitation la propagande hitlérienne ne fera-t-elle pas de ce discours qui lui servira à surexciter contre nous le peuple allemand. Et comment ne pas observer qu'il favorise aussi le désir secret des Soviets d'orienter sur la France la menace germanique et d'en libérer la Russie ?...

Si Maurice Thorez n'a pas voulu cela, alors il est bien maladroite. S'il l'a voulu, nous laissons au public le soin de dire ce qu'il est...  
Grâce à lui, chef du parti communiste qui passe pour soutenir le Gouvernement, M. Léon Blum aura connu quelques graves difficultés supplémentaires. Il doit se demander s'il réussira à mener à bien son grand dessein de réunir les puissances européennes et d'organiser l'accord européen alors qu'il n'arrive pas à le maintenir dans sa majorité parlementaire !

Quant au public, ces incidents le confirment dans cette opinion que jusqu'à ce qu'ils nous aient l., la guerre, les communistes ne nous f... pas la paix !

La revue de la presse étrangère citée, entre quelques autres, cet extrait du grand journal anglais, le Daily Mail que nous reproduisons ci-dessous :

« En entrant dans l'accord la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont accepté de ne pas déprécier la livre et le dollar. Mais il n'y a actuellement aucun engagement quant à la fixation des taux. Le plan est un plan du gouvernement français et les Etats-Unis et nous coopérons à son efficacité. Nos mains ne sont pas liées et l'accord inaugure simplement une période d'essai. On souhaite que le franc trouve aux environs de 195 un niveau naturel, quoique cela dépende beaucoup de l'évolution des prix et des salaires en France ! »

Rapprochez ce texte des affirmations produites par le ministre des Finances déclarant qu'entre les « trois grandes démocraties » la paix monétaire était signée et que l'alignement des monnaies était, enfin, réalisé.

Nous ne voulons pas dire que c'est un démenti — on est poli en Angleterre ! — mais il faudrait beaucoup de bonne volonté pour y voir une confirmation.

Emile LAPORTE.

### CONTRE LA VIE CHÈRE

M. Spinasse, ministre de l'Economie nationale, a fait la déclaration suivante à propos des conséquences de la dévaluation et de la menace d'augmentation du coût de la vie :

« Les informations les plus significatives nous parviennent sur des hausses absolument inadmissibles et que nous ne tolérerons pas. Quelques-unes qui, de prime abord, paraissent manifestement abusives, concertées, frauduleuses sont signalées à M. le Garde des Sceaux, qui, après vérification des faits, intentera toutes les poursuites utiles et demandera au parquet qu'une répression rapide et sévère s'abatte sur les coupables. »

Il a déclaré, en outre, que les avances remboursables à la moyenne industrie et au petit commerce s'élevaient jusqu'à présent à un milliard.

### A L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE

L'Académie d'agriculture a tenu, jeudi, sa séance de rentrée.

Après l'éloge funèbre des académiciens décédés au cours de l'année, M. Bretignières a communiqué les statistiques de la récolte de 1936, soulignant que la production avait été généralement inférieure à celle de l'année dernière par suite, d'une part, du mauvais temps qui a sévi cet été sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, du ralentissement de la culture dans les campagnes, ralentissement consécutif aux difficultés financières dans lesquelles se trouvent de nombreux cultivateurs.

## Informations

### A la Banque de France

La Banque de France a abaissé le taux de son escompte à 2 0/0. Le taux des avances à trente jours est également abaissé à 2 0/0.

### Pas d'accord

Les communistes avaient sollicité récemment une entrevue avec les représentants de la III<sup>e</sup> Internationale. Cette entrevue a eu lieu jeudi. MM. Marcel Cachin et Maurice Thorez représentaient la III<sup>e</sup> Internationale, tandis que MM. de Brouckère et Adler parlaient au nom de la seconde.

La III<sup>e</sup> internationale socialiste a opposé une fin de non-recevoir catégorique à la proposition de l'Internationale communiste par une unité d'action contre le fascisme.

### Au Comité de non-intervention

M. Maisky, ambassadeur des Soviets, s'est à nouveau rendu jeudi au ministère des affaires étrangères, où il a eu avec lord Plymouth, un long entretien qui a porté sur les futures délibérations du comité international de non-intervention dans les affaires espagnoles.

On croit savoir que M. Maisky a, une fois de plus, insisté pour que ce comité international se réunisse immédiatement afin de connaître les dernières propositions faites par les Soviets.

L'impression se confirme cependant, dans les milieux autorisés, que lord Plymouth, dans la réponse faite à la dernière note soviétique, et communiquée en même temps que ladite note aux membres du comité, soulignerait qu'il ne juge pas opportun de convoquer présentement le comité en vue de discuter immédiatement la proposition russe.

### En Belgique

Le roi des Belges a prononcé un discours très important sur la politique internationale. « Plus d'alliance, même défensive », Désormais, a-t-il dit, la politique de la Belgique doit tendre à écarter la guerre de son territoire, comme sa diplomatie doit éviter tous les engagements internationaux qui pourraient l'engager au-delà.

Des discours équivalant à la dénonciation de ces accords internationaux de la Belgique qui revient à sa neutralité d'avant-guerre. Mais cet affaiblissement considérable du principe de la sécurité collective constitue un gros succès pour la politique allemande. Toutefois, on assure que les accords des Belges-majors francobelges ne seraient pas abandonnés.

### L'aviation militaire anglaise

A la suite d'expériences qui viennent d'avoir lieu, le ministre de l'Air a passé un contrat avec une firme britannique en vue de la construction d'avions d'un nouveau modèle.

Ces appareils, qui seront utilisés pour assurer un service de liaison avec l'armée et qui serviront surtout à effectuer des vols de reconnaissance sont construits de façon à donner au pilote et à son observateur, le maximum de confort.

Une étendue de terrain limitée leur suffira pour prendre leur envol. Leur vitesse maxima sera plus grande que celle de tout autre avion actuellement en service dans l'aviation militaire.

### En Espagne

On annonce d'Oviédo que les forces nationalistes ont effectué un mouvement sur le Monte Maranco, où elles se sont emparées d'un important matériel. Elles ont fait leur jonction avec les troupes de Galice.

En Aragon, les troupes nationalistes ont occupé brillamment Sariñena, sur la route de Huesca à Fraga. Les marxistes catalans ont subi des pertes sévères s'élevant à près de 250 tués et ont abandonné un important matériel, dont 30 camions.

Sur le front du centre, à Cebreros, après la fuite des gouvernements, un plan a été découvert donnant le détail des fortifications organisées autour de Madrid. Les nationaux ont occupé Chapineria, à l'est de Saint-Martin, sur la route de Villaviciosa à Madrid.

### A Bilbao

On annonce de Saint-Sébastien que les nationalistes basques se battent avec les anarchistes dans les rues de Bilbao. Les Basques ont occupé les points stratégiques de la ville, ne voulant pas que celle-ci subisse le sort d'Irún.

### Aux Indes anglaises

Des désordres sanglants ont éclaté le 15 octobre dans la région de Bicyulla à l'occasion des travaux d'édification d'un temple hindou à proximité d'une mosquée.

Depuis plusieurs jours déjà des négociations avaient été entamées entre les chefs musulmans et hindous en vue de régler la situation. L'accord n'étant pas intervenu les Hindous décidèrent de commencer les travaux.

Au cours des désordres, trois inspecteurs de police britannique et cinq agents ont été blessés. On compte deux tués et une soixantaine de blessés parmi les manifestants. De nombreuses arrestations ont été opérées.

### Aux Etats-Unis

800.000 membres de l'Union des Travailleurs d'Amérique ont annoncé leur intention d'organiser, la semaine prochaine, des grèves de protestation. Ils veulent obtenir une augmentation de 20 pour cent sur les secours au chômage.

### En Argentine

Le gouvernement a déposé au Congrès un projet de loi sur la répression du communisme. Le Congrès est convoqué en séances extraordinaires à partir de jeudi.

### EN PEU DE MOTS...

— On confirme que le typhon qui a dévasté l'île de Luçon, a fait 408 morts dont 100 mineurs occupés dans les puits de Zombales. Il y a, en outre, 600 disparus.

— Le coureur cycliste Maurice Richard, a battu, au vélodrome Vigorelli, à Milan, le record de l'heure à bicyclette. Il a couvert dans l'heure 45 km. 398, dépassant de 308 mètres la distance parcourue par l'Italien Olmo qui détenait le record.

— M. Boucher, député des Vosges a déposé un projet de loi tendant à la suppression immédiate de la taxe sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur les transports.

— La grève de la batellerie parisienne continue. Les grévistes ont constitué de nombreux barrages aux environs de Paris. Les Gouvernements a pris les mesures nécessaires pour assurer le ravitaillement de Paris.

— Un monteur électricien, M. Monlezin, 35 ans, demeurant à Tarbes, travaillait sur une machine, lorsqu'il toucha un conducteur de 1.500 volts et fut électrocuté.

## NOS ÉCHOS

### Un bibliophile.

La police de Newark, dans le New-Jersey, a arrêté un nommé Stanley Wemyss qui, croit-on, s'est rendu coupable de vols de livres et de manuscrits au préjudice de bibliothèques publiques, tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

On estime que la valeur des volumes dérobés par ce sympathique amateur, au cours des sept dernières années, dépasse 4 millions de francs.

Cela est bien difficile à comprendre. S'il ne voulait que les lire, il n'avait pas besoin de les voler ! Quant à les vendre à des amateurs, ils savent bien quel ne le pourrait pas... sans se faire prendre immédiatement !

### Argent de tout.

Mazarin, au contraire de son prédécesseur Richelieu, était extrêmement avare. Il savait profiter de tout pour s'enrichir, même des libellés écrits contre lui.

Un jour, parut un ouvrage extrêmement violent, à l'adresse de « ce faquin de Mazarin ». Le cardinal-ministre se montra en public fort irrité et donna l'ordre de faire rechercher tous les exemplaires de l'ouvrage, pour les détruire, affirma-t-il.

En réalité, il les rassembla tous dans sa bibliothèque, puis les vendit en secret, et cette opération lui rapporta 10 mille écus ; ce dont il se réjouit fort.

### En prison.

Un directeur de prison était connu pour ses réformes hardies, spécialement en matière sportive. Mais, en dépit de ses efforts, les prisonniers restaient moroses et mécontents.

Un jour, il les réunis dans le hall principal et leur dit : « Je vous ai offert des billards, des tennis, un terrain de football et des concerts. Que voulez-vous de plus ? »

Immédiatement, tous les prisonniers crièrent : « Organisez une course à travers champs ! »

### Une promotion.

Un petit garçon avançait péniblement et tristement, poussé par un agent de police. Dans ses bras, il portait un ballon de football. Il avait brisé une vitre et abimé un parterre de fleurs.

Un groupe de ses camarades se tenait au coin de la rue. Il décida de crâner en passant devant eux.

« Qu'as-tu fait, Fred ? », lui demandèrent-ils. — « Oh ! rien », répondit-il d'un air détaché. « Ils viennent de me demander de jouer dans l'équipe de la police. »

### Tout va très bien.

Reproduisant les statistiques des accidents de la route pour la semaine se terminant le 26 septembre 1936, les journaux anglais assurent que le nombre de tués pendant cette semaine a été de 156.

Par contre, ajoutent-ils, on constate une importante diminution dans le nombre des blessés. « Allons tout va très bien, il vaut mieux être tué qu'estropié, en effet. »

## LÉON GAMBETTA, ENFANT DE CAHORS

(Causerie faite le 13 octobre 1936 devant le micro du poste d'Etat Toulouse-Pyrénées).

Le Lot, qualifié de fleuve par Clément Marot, entoure Cahors d'une boucle liquée. Dans ce clair miroir presque circulaire, la cité cadourque se plaît à contempler l'image renversée des tours et des clochers nombreux dont la dota le moyen-âge. A part les silhouettes des peupliers et des platanes des rives, elle n'y contemple guère plus autre chose. Mais elle se rappelle, non sans mélancolie, avoir été un port au trafic prospère. Il y a, à un siècle, quantité de bateaux s'amarrant à la rive italienne par Sète, le canal de Languedoc, Toulouse et Aigillon.

De la sorte, une tartane chargée d'huile, de pâtes et de poteries arriva devant Cahors en 1818. Elle avait à son bord un industriel citoyen de Celle-Ligoure, petite ville du golfe de Gènes, appelé Baptiste Gambetta. Les affaires de ce commerçant volant ayant prospéré, il s'établit pour un temps dans la capitale du Quercy, en compagnie de ses trois fils : Paul, Michel et Joseph.

Le chef de la tribu rentré en Italie, Joseph Gambetta, ouvrit un magasin d'épicerie et de faïence sur la place Royale — aujourd'hui place du Marché — face à la Cathédrale haute et grise, « portant sa rose et son cadran, comme « dit M. Léon Lafage. » La boutique a changé vingt fois d'occupant et d'étiquette. Sur le mur qui domine sa devanture modernisée, on peut encore déchiffrer les mots : « Bazar Génovis. »

Joseph Gambetta, avide d'argent, mais peu ménager de sa peine, colportait ses marchandises sur les marchés du Quercy. Au cours d'une de ces tournées foraines, il fit, à Molières, la connaissance de « demoiselles » Orazio et Jenny Massabie, filles du pharmacien de l'endroit, lui-même issu d'une vieille famille de Douelle sur le Lot. Notre Génovis reçut le coup de foudre. Le 25 juillet 1837, il épousa Orazio Massabie... A Cahors, le jeune ménage — 23 et 22 ans — s'installa au deuxième étage d'une maison de la rue du Lycée. Dans ce logis — qu'une plaque de marbre signale au passant — naquit le 2 avril 1838, le plus illustre des Cadourciens, Léon Gambetta.

Le futur homme d'Etat connut une enfance heureuse. Si le père n'était pas toujours d'humeur facile, de quelles gâteries maman Orazio et tante Jenny savaient entourer le bambin ! La dernière, appelée à la mode du pays « la tata », devait, à Paris, continuer à jouer son rôle de servante maternelle auprès de son cher Léon.

Joseph Gambetta envoya ses fils, dès qu'il eut quatre ans, à l'école des Petits-Carmes. Quand il atteignit ses huit ans, il le met pensionnaire au séminaire de Montfaucon, près de Labastide-Murat. Ni conventionnellement à l'exil, déjà imbu d'idées libérales autant qu'épris d'indépendance, par surcroît assez mal en point physiquement. Atteint d'une affection intestinale dont il ne se remettra jamais complètement, il s'est crevé un œil en se penchant à l'étourdie sur l'établi d'un coutelier dont le foret se trouvait mal assujéti.

Sa mère et sa tante parviennent à faire agréer ses désirs. L'écolier quitte, à 14 ans, le pensionnat du Causse pour le lycée de Cahors. Tout de suite, il étouffe ses maîtres et éblouit ses condisciples par la vivacité et l'éclat de son intelligence, par sa facilité d'invention et d'élocution, par un autre don encore non moins déconcertant : sa merveilleuse mémoire. Elle lui permet de réciter sans broncher un discours de Démosthène tout entier. « Qu'on lui lançait une phrase de Rabelais, écrit à ce sujet M. « Léon Lafage, et on entendait le chapi-chap. »

Bachelier à 18 ans, Léon Gambetta est récompensé de ce succès par un voyage en Provence et en Italie dont il revient ravi. Que va-t-il faire maintenant ? Il souhaite aller étudier le droit à Paris. Son père nourrit des projets opposés. Il veut que Léon prenne la suite de son commerce, désireux de pouvoir lui-même

« Lire la suite à la deuxième page. »

**Le truc.**  
La petite Poncelette, forcée chaque matin de prendre avec sa sœur Aline une cuillerée d'huile de foie de morue, disait un jour à son aînée :  
— J'ai trouvé un truc pour que ça soit beaucoup moins mauvais !  
— Quel truc ?  
— Au lieu de la prendre avec une cuillerée, je la prends avec une fourchette !

**Un doute.**  
— Figurez-vous, madame Dupont, que je me demande quelquefois si mon mari ne s'est pas un peu lassé de moi ?

**Eug. GRANGÉ.**

**D'où vous vient pareille idée, madame Duval ?**  
— Ça va bientôt faire sept ans qu'il n'est pas rentré à la maison.

**Trop léger.**  
La cliente. — J'ai envoyé mon petit garçon chercher un kilo de prunes et il ne m'en a rapporté qu'une livre et demie.

**L'épicière.** — Je suis sûr de ma balance madame. Mais... avez-vous pesé votre petit garçon ?

Le Liseur.

# Chronique du Lot

## Léon Gambetta, Enfant de Cahors

Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page

Plus loin, M. Gabriel Hanotaux écrit : « La France a donc obtenu, une fois de plus, l'apparition de l'un de ces hommes qui entraînent les peuples, les fascinent par la parole et les actes, les élèvent jusqu'à de soudains accomplissements. Elle ne le comprit pas sur l'heure. Les contemporains ont rarement de ces adhésions promptes et puissantes. Peut-être aussi que la vie de tels messagers doit être disputée et « courte comme leur mission. La difficulté de l'effort et la fatalité de la mort les guettent. Leur course est brève. Ils doivent mourir jeunes ; que feraient-ils de leurs vieux ans ? »

Léon Gambetta mourut jeune, en effet, à 44 ans, le 31 décembre 1882, non des suites de cet accident du 27 novembre qui a fourni prétexte à tant d'imaginaires tendances, mais de l'affection intestinale qu'il avait contractée dans son enfance et qu'il ne consentit jamais à soigner sérieusement.

Paris lui fit des funérailles grandioses. Ses cendres furent portées à Nice. S'il avait été loin du Quercy le lieu de son sépulture, Gambetta n'aurait pourtant point cessé de rendre à sa province natale affection pour affection. Il se souvenait de la réception triomphale reçue par lui à Cahors le 26 mai 1881 et qui lui avait fait écrire : « Cela me ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'ici ; la terre, le ciel s'en mêlent et, c'est la plus belle fête qu'il ait été donné à un homme de voir sur son sol ! »

Le temps n'a nullement affaibli le culte des Cadurciens envers leur illustre compatriote. Aucun de leurs rassemblements civiques qui ne débute au pied d'un puissant monument élevé à la gloire de Gambetta sur la plus belle place de la cité. Une collection des souvenirs du grand homme d'Etat a été pieusement rassemblée à l'hôtel de ville. Nulle part, ce Musée ne pouvait être mieux à sa place. C'est, en effet, dans cette « maison commune » et peut-être dans la même salle que, le 29 octobre 1859, Léon Gambetta, majeur à peine depuis quelques mois, devint officiellement Français, en signant l'option prescrite par la loi aux enfants nés d'un père étranger.

Si cette déclaration n'avait pas été soustraite, le sort de la France, de 1871 à 1882, eût été, sans doute, bien différent !

A l'Ouest de Cahors, sur un éperon rocheux dressé entre deux pechs et dominant la rivière, les tours de Valentré, la ville entière, de hautes terrasses portent les murs gris et les toits argentés d'un ancien ermitage aménagé en villa. Vers cette demeure aussi nos regards montent avec émotion. La sœur de Gambetta y vécut, souvent visitée par son fils, ses dernières années. Les noms de Benédicte Léris-Gambetta, et du général Jouin-Gambetta, le héros d'Uskub, restent inséparables de celui du grand tribun dans la vénération cadurcienne.

ERG. GRANCIÉ.

## LE PRIX DU LAIT

La Préfecture nous communique avec prière d'insérer :

Etant donné les prix actuels du lait à la production, le Comité Départemental de surveillance des prix après enquête préalable et après avoir entendu à nouveau les dépositaires, décide que les prix maxima du lait à la vente, dans la ville de Cahors seront fixés comme suit :

Au dépôt : 1 fr. 05 le litre ; — à domicile : 1 fr. 15 le litre ; le 1/2 litre : 0 fr. 55 et 0 fr. 60, à dater du 16 octobre 1936.

Le Comité rappelle que, en cas de dépassement des prix ci-dessus indiqués, il se verrait dans l'obligation de se conformer aux instructions ministérielles.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Vacance d'emploi. — M. le Ministre signale que le poste d'adjoint à l'école annexe d'instituteurs de Melun est vacant. Les candidatures pour ce poste peuvent adressées d'urgence à l'Inspection Académique du Lot.

## Compatriotes

Notre compatriote, M. Foulquière, secrétaire général de la préfecture de la Vendée, est élevé à la 2<sup>e</sup> classe. Nos félicitations.

Notre compatriote, M. Delpech-Domenac, juge d'instruction à Aurillac, est nommé, sur sa demande, juge du tribunal de première instance d'Apt. Nos félicitations à M. Delpech-Domenac qui est de Figeac.

## Médailles d'honneur

La médaille d'honneur en argent, pour services rendus dans l'accomplissement de ses fonctions à la Préfecture de police, à Paris, est décernée à notre compatriote, M. Paul Balagayrie. Nos félicitations à notre compatriote qui est de Bagnac.

## EDEN

SAMEDI  
ET DIMANCHE (à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)  
Un véritable chef-d'œuvre de l'écran

Anna Karénine

tiré du célèbre roman de TOLSTOÏ  
AVEC  
Greta GARBO et Frédéric MARCH

LA SEMAINE PROCHAINE

Marlene DIETRICH

DANS

L'Impératrice Rouge

## Le château de Lavercantière

De notre correspondant de Sabiac :

On connaît bien peu, trop peu le château de Lavercantière, masse imposante située tout près de l'église du bourg, bâtie par la Confrérie des Templiers.

Lors d'une récente promenade, le nous a été permis par ses aimables propriétaires, Mme et M. Clément Sourdes, de le visiter et nous connaissons maintenant son historique de la bouche même de ces derniers et de Mme Gimbert du bourg.

Le château de Lavercantière appartenait au XIII<sup>e</sup> siècle à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et seigneur de Lavercantière.

Alphonse de Poitiers était le frère de St-Louis, le bon roi Louis IX qui aimait, comme l'on sait, à rendre justice sous un chêne à Vincennes, visitait de temps en temps son frère à Lavercantière pour se livrer aux plaisirs de la chasse dans la forêt domaniale du Frau.

Le château de Lavercantière était en vérité un grand pavillon de chasse et rien de plus ; le Frau, tout proche, était à cette époque très boisé et très giboyeux, les invités s'y rendaient nombreux et la vaste lande actuelle désertique était alors dénommée « Bois Gourdonnais » ; le gibier y était abondant et varié.

D'après la légende, le desservant de la paroisse du Dégagnazès qui rentrait certain soir, tardivement, chez lui, après avoir rendu visite à un malade, y fut assassiné et son corps caché dans un fourré épais.

À la suite de ce crime, le Frau fut rasé complètement par décision royale et seule la bruyère, qui recouvre à l'automne la lande d'un vaste tapis rose croit en ce lieu.

Le Frau devint un bien national, il fut rattaché à la paroisse de Lavercantière à condition qu'il fut divisé en parcelles attribuées à tous les habitants sans distinction.

Après la Révolution de 1789, l'arrière grand-père de M. Sourdes l'acheta. M. Sourdes Clément, qui fut de longues années maire de Lavercantière, l'habite actuellement avec sa famille.

Le bourg de Lavercantière est composé d'une vingtaine de maisons dont certaines très anciennes, présentent des vestiges de fortification et des fenêtres Renaissance d'un très bel effet.

On nous dit que par des signaux lumineux Alphonse de Poitiers correspondait avec le seigneur de Gourdon ; Alphonse de Poitiers avait une petite armée parfois indisciplinée, aussi les mauvais soldats et les serfs étaient attachés à un carcan fixé par des anneaux à un tilleul en face du château.

Ces anneaux sont encore adhérents au tilleul que l'on montre encore aux nombreux touristes qui visitent cette région où ils vont admirer la petite église de Rampoux et ses fresques célèbres et l'abbaye du Dégagnazès connue par son pèlerinage et sa foire annuelle réputées.

Durant longtemps le carcan resta au château, mais un beau jour il fut volé par des romanichels qui se l'approprièrent en même temps qu'une magnifique fontaine en cuivre.

Les vieux du pays chantent encore les jours de fête une chanson très ancienne évoquant le supplice du Carcan.

Le château de Lavercantière possède aussi des oubliettes et une magnifique cuisine pavée où sont dessinées des fleurs de lis et un cœur.

Les pièces du château sont spacieuses et éclairées par de grandes fenêtres ; la salle à manger est voûtée de même que les boudoirs.

Attendant au château se trouve un jardin superbe à côté duquel existe encore une grande allée remplie d'ombres.

Nous signalons ce château aux touristes et à tous les amateurs d'art ancien.

L. CHABERT.

## CHEZ LES PLANTEURS DE TABACS

Une délégation du bureau de la Confédération générale des Planteurs de Tabac composée de MM. Gresse, président ; Delmas, secrétaire général, et Solleville, délégué au Comité technique, a été présentée le 15 octobre à M. Vincent-Auriol, ministre des Finances, par MM. Joubert, député de la Corrèze et René Besse, député du Lot, président et vice-président du Groupe parlementaire de Défense des Planteurs de Tabac.

Cette délégation a attiré l'attention de M. le Ministre des Finances sur l'intérêt évident qui s'attache à ce qu'il soit tenu compte de la politique financière suivie actuellement par le Gouvernement pour la fixation des primes par le Comité technique et du prix moyen par la Commission paritaire ; les représentants des planteurs ont insisté en particulier sur les diminutions pratiquées au cours des dernières années sur le taux du prix moyen.

M. le Ministre des Finances a réservé le meilleur accueil à cette délégation et a pris note des indications et précisions qui lui ont été fournies.

## P.-O.-MIDI

M. Bouchez, facteur intérimaire à la gare de Souillac, est nommé sous-chef à la gare d'Austerlitz, à Paris.

## Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de septembre 1936 :

Quantités de vins enlevés des chais des récoltants : 6.390 hectolitres.

Antérieurs à la campagne : 146.844 hectolitres.

Total : 153.234 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 13.365 hectolitres.

Antérieurs : 143.724 hectolitres.

Total : 157.089 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 11.204 hectolitres.

## CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

La Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Orliac. M. le Préfet du Lot assiste à la séance.

M. le Président fait un exposé général de la situation actuelle du Commerce et de l'Industrie à la suite des nouvelles lois sociales et de la nouvelle loi monétaire.

Cet exposé, qui recueille l'assentiment unanime de l'assemblée, est transformé en délibération. La Chambre décide en outre de l'adresser à tous ses ressortissants, aux Pouvoirs Publics, aux Parlementaires du département, aux Chambres de Commerce des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> Régions Economiques.

Comité national d'Entente du Commerce et de l'Industrie. Rendant compte de la réunion du 20 juillet 1936, à la Chambre de Commerce de Paris, des Présidents des Chambres de Commerce de France et des Présidents des grands organismes professionnels, M. le Président explique dans quelles conditions a été décidée la création d'un Comité national d'Entente du Commerce et de l'Industrie.

En présence des graves problèmes posés par les événements et qui affectent toutes les entreprises, quelles qu'en soient la nature, l'importance et la forme, il est urgent d'opérer le rassemblement des intéressés.

Les diverses branches de l'activité économique doivent s'organiser en syndicats professionnels pour la défense de leurs intérêts propres. Ces syndicats se grouperont ensuite autour des Chambres de Commerce qui feront entendre leur voix pour la défense des intérêts généraux.

Le rassemblement préconisé aura pour base la conjonction étroite de l'action consulaire et de l'action syndicale au sein du Comité d'Entente.

Aide aux petits Commerçants, Industriels et Artisans. A l'occasion de l'examen de la loi du 19 août 1936, M. le Président Orliac dépose le vœu suivant :

« Considérant que la loi du 19 août 1936 tendant à accorder une aide temporaire aux entreprises commerciales, industrielles et agricoles, excellentes en son principe, a provoqué toutefois une grosse déception dans le monde des petits commerçants, industriels et artisans qui avaient cru trouver en elle une aide efficace ;

« Considérant qu'en effet la loi du 19 août 1936 s'applique uniquement aux entreprises qui peuvent justifier de charges nouvelles résultant de l'application de l'accord « Matignon » ;

« Considérant que, dans ces conditions, les petits et moyens commerçants, industriels et artisans fortement gênés par la loi, ne peuvent trouver aucune aide sous forme de crédit à long terme pourtant nécessaire ;

« Emet le vœu :

« Que, dans les mêmes conditions prévues par la loi du 19 août 1936, un crédit soit mis à la disposition des petits et moyens commerçants, industriels et artisans, avec maximum fixé à 25.000 francs. »

La Chambre adopte ce vœu à l'unanimité, le transforme en délibération et décide de l'adresser à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, à M. le Ministre des Finances, à M. le Ministre de l'Economie Nationale, à MM. les Parlementaires du Lot et aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> Régions Economiques.

Comptes et budget. — Par décret en date du 14 septembre 1936, M. le Ministre du Commerce fait connaître qu'il a approuvé le compte des recettes et des dépenses de la Chambre de Commerce pour 1935, ainsi que le projet de budget pour 1937.

Consentement général de la Banque de France. — La Chambre de Commerce du Lot a donné son suffrage à M. Dalbouse, Président de la Chambre de Commerce de Paris, comme représentant des Chambres de Commerce dans le Conseil général de la Banque de France.

Commission d'évaluation de la récolte des blés. — La Chambre de Commerce du Lot a proposé à l'agrément de M. le Préfet comme membres de cette Commission MM. Lambert, minotier à Cahors et Besombes, entrepreneur de battages à Sonac.

Commission paritaire de conciliation. — Ont été proposés par la Chambre de Commerce à l'agrément de M. le Préfet : MM. Orliac, Besombes, de Raincourt, Artigues, Mayaudon et Latouille.

Acquisitions d'immeubles. — Par circulaire en date du 5 août 1936, M. le Ministre du Commerce avise les Chambres de Commerce qu'elles doivent présenter les demandes de déclaration d'utilité publique préalablement à toute procédure d'expropriation à toute propriété.

Conférence régionale des P.T.T. — Par lettre en date du 11 septembre 1936, M. le Directeur régional des P.T.T. informe la Chambre de Commerce qu'une conférence se tiendra à Toulouse dans le courant du mois de décembre prochain.

Chèques postaux. — M. le Directeur Régional des P.T.T. communique une lettre de M. le Ministre des P.T.T. relative à la création de virements d'office de sommes fixes à dates déterminées et demande l'avis de la Chambre à ce sujet.

L'Assemblée émet un avis favorable à la création envisagée.

Relations ferroviaires. — La Chambre décide d'appuyer auprès de la Cie du P.O.-Midi le vœu émis par la commune de Cambes et demandant :

1<sup>o</sup> que pendant la saison d'hiver l'horaire du train 66, s'arrêtant au Pournel à 20 h. 02, soit avancé pour permettre aux voyageurs de ne pas arriver en pleine nuit ;

2<sup>o</sup> que le train n<sup>o</sup> 51 s'arrête de nouveau à la station du Pournel.

Subvention. — La Chambre vote une subvention de 150 francs pour l'érection d'une statue à la mémoire du Maréchal Foch et une subvention de 500 francs en faveur de la Fédération des Syndicats d'Initiatives Limousin-Marche-Quercy-Périgord.

## LOTTERIE NATIONALE

Le tirage de la 8<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale aura lieu le 7 novembre, à Dijon.

## CAHORS

### Fédération des Combattants du Front

Section de Cahors

Le Bureau fait connaître aux camarades de Cahors et des environs qu'il organise un grand banquet fraternel à l'occasion du 11 novembre, fête de l'Armistice.

A l'issue du repas une matinée dansante — dont l'organisation se poursuit activement — sera offerte aux familles.

Très prochainement, une réunion aura lieu à la mairie : le programme de la journée du souvenir y sera mis au point. — Le Bureau.

### Union des Victimes de Guerre et Anciens Combattants

L'Union des Victimes de Guerre et Anciens Combattants ayant reçu du Ministère des Finances des billets de la Loterie Nationale, a émis des dixièmes de ces billets pour en faciliter la diffusion et la vente dans le public.

La Section du Lot, désireuse de collaborer à cet égard avec son siège central à Paris, a décidé de prendre en charge un certain nombre de dixièmes qui seront mis en vente, chez : Mme Tourriol, buraliste, boulevard Gambetta et 1, rue Feydel ; Mme Freiche, commerce de grains et buraliste, boulevard Gambetta ; M. Crouzilnac, buraliste, 67, rue La Barre ; Mme Nouet, Charcuterie Nouvelle 33, rue des Remparts.

### Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Emile Dellard, décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans. M. Emile Dellard était une personnalité cadurcienne très sympathique. Pendant plusieurs années, il fut conseiller municipal de Cahors.

Nous adressons à Mme Dellard, à Mme et M. Jean Dellard, aux familles Carlin, Besse, Bris, Calvet et Faurie, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### Officiers de réserve

Les cours d'instruction des officiers de réserve du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais auront lieu, à Cahors, le 12 novembre, à 9 h. 30 et à 14 h., à la caserne Bessières ; le 10 décembre, à 9 h. 30 à la caserne Bessières, et à 14 heures, à la ferme d'Arnis ; à Gramat, le 19 novembre et le 17 décembre, à 9 h. 30 et à 13 heures, à la mairie.

Pour les officiers du service de santé à Cahors, le 28 octobre, à 10 h. 15, à la caserne Bessières ; à 11 h. 15, exercice pratique ; le 25 novembre, à 10 h. 15, à la caserne Bessières et à 11 h. 15, exercice pratique ; le 16 décembre à 10 h. 15 et à 11 h. 15, exercice pratique.

### Hyménées

Samedi a été célébré à Cahors le mariage de M. Pierre Lagane, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », avec Mlle Juliette Amal, ouvrière à l'imprimerie du « Journal du Lot ».

Nous sommes heureux, avec le personnel de l'imprimerie, d'adresser aux deux jeunes et sympathiques époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### La vente du vin

Le Commissaire de police rappelle aux commerçants de la ville qu'aux termes de l'arrêté préfectoral du 29 septembre 1936, la vente du vin à emporter (détail) est interdite dans tous les établissements du dimanche midi au lundi midi.

### La Boule Cadurcienne

Les membres actifs de la Boule cadurcienne sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu mardi 20 courant, à 20 h. 30, au Café de la Promenade.

Organisation du banquet ; questions diverses ; présence indispensable.

### La Diane Cadurcienne (Tambours et clairons)

Les membres exécutants et les élèves de la Diane sont priés d'assister à la reprise des répétitions qui aura lieu dimanche 18 octobre 1936 au siège rue Clemenceau à l'heure habituelle. Présence indispensable — La Commission.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 18 octobre par la

### Pharmacie LAGARDE

36, Boulevard Gambetta

## Mais oui, Mesdames !

pour vos cheveux si fragiles rien n'a été trouvé de mieux que le ZOTOS pour leur conserver toute leur beauté, leur vitalité, et les rendre encore plus brillants et plus soyeux APRÈS un INDEFINISSABLE.

Seul le sachet ZOTOS avec les huiles dosées selon la nature de vos cheveux, peut vous donner ces merveilleux résultats.

Ce travail délicat qui demande de longues années d'expériences, vous l'obtiendrez en toute sécurité, à un prix raisonnable, à la

### Maison POPOVITCH

spécialiste réputé

Ses 15 années de pratique dans l'Indéfrisable sont, pour vous, la meilleure garantie.

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 17

DIMANCHE 18 (en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée)

Mertha EGERTH, l'inoubliable interprète de « La Symphonie Inachevée » ; avec le grand artiste Philips HOLMES DANS

### CASTA DIVA

Cette nouvelle œuvre musicale de grande classe où la technique parfaite s'accompagne d'une mise en scène d'un goût et d'une richesse accomplis, vient d'être obtenu, auprès du public, un succès triomphal. 6 mois au « Studio de l'Etoile », complet tous les soirs.

## Lycée Gambetta

Baccalauréat (session d'octobre)

Sont admissibles :

1<sup>re</sup> A : Baillies, Borredon, Delmas, Parry. — 1<sup>re</sup> A' : Blanié, Despeyroux, Mercié, Salgues de Génies. — 1<sup>re</sup> B : M'Barek. — Philosophie : Aladel, Cazau-bon. — Mathématiques : Arlet, Bessières, Mlle Austruy.

## Lycée de Jeunes Filles

Sont admissibles au baccalauréat 1<sup>re</sup> A' : Milles Rumeau et Couzinet.

## Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Dans sa dernière réunion du jeudi 8 octobre 1936, l'Association des anciennes élèves du Lycée Clément Marot a décidé de procéder sans retard à la distribution des bons de secours destinés aux enfants nécessiteux des écoles publiques.

Pour éviter les abus qui se sont produits les années précédentes, le public est informé que seuls auront droit aux bons de secours, les enfants dont les parents sont inscrits au Bureau de Bienfaisance ou à l'Assistance médicale gratuite.

Les bons ne seront délivrés que sur présentation d'une des deux cartes à Mmes les Directrices et à MM. les Directeurs d'écoles publiques.

## Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

On nous communique :

La Section de Cahors de la L.D.H. tiendra sa prochaine réunion vendredi 23 octobre, à 20 h. 30, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : 1. Adhésions nouvelles. — 2. Paiement des cotisations. — 3. Exposé du trésorier. — 4. Questions diverses. — Le Secrétaire : P. LAFARGE.

## En descendant un trottoir

M. Costes Jules, chef de train à la Cie du P.O.-Midi, en descendant un trottoir, a fait une chute et s'est contusionné le bras droit. Il a reçu les soins de M. le Docteur Besse, 12 jours d'incapacité de travail.

## En traversant les voies

M. Tourraud, chef mécanicien à Brive, en traversant les voies à Cahors, a glissé et est tombé. Dans la chute, il s'est blessé au pied gauche. 12 jours d'incapacité de travail.

## Blessé par une pointe

M. André Escudé, ouvrier peintre chez M. Bessou, a été blessé au pied gauche par une pointe rouillée. M. le Docteur Peindaries qui lui donna des soins, lui a ordonné 12 jours de repos.

## En chargeant du bois

M. Caillau, propriétaire à Soturac, était occupé à charger des billes de chêne sur une charrette, lorsque, tout à coup, il tomba et eut une jambe prise entre deux gros troncs.

Les témoins de l'accident accoururent et dégagèrent M. Caillau auquel des soins furent donnés. Il avait une fracture du tibia et du péroné. Il a été transporté dans une clinique de Villeneuve-sur-Lot.

## Trouvailles

Il a été trouvé un billet de banque par M. Longueuch qui en a fait la déclaration au bureau de police.

## ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 octobre 1936

### Naissances

Cousy Antoinette, rue Wilson.  
Le Morvan Marcel, rue Wilson.  
Clauet Gergette, rue Wilson.  
Marion Colette, rue Wilson.  
Boi Odile, rue Wilson.  
Rouquier Jean-Paul, rue Jean-XXII.

### Publications de mariages

Toussaint Robert, garçon de café, à Cahors, et Grabol Marie-Louise, ouvrière d'imprimerie, à Cahors.  
Jubin Albert, rentier à Cahors, et Lansade Jeanne, secrétaire à Toulouse (Hte-Garonne).

### Mariages

Chabal René, Caporal-chef au 16<sup>e</sup> R.T.S., et Ourcival Renée, veuveuse.

### Décès

Brouel Eugène, s. p., 78 ans, rue Wilson, Lafitte Germain, ancien charpentier, 72 ans, La Beyne.  
Barry Marie, Veuve Pinède, s. p., 91 ans, à Larosière.

Labarrière Julien, chauffeur au P.-O., 45 ans, route de Villefranche.  
Dellard Emile, s. p., 70 ans, quai Champollion, 6.

Willemys Alphonse, manœuvre, 61 ans, rue Wilson.  
Glaçon Charles, s. p., 61 ans, rue Wilson.

## Doize balles dans la peau

Pour tuer un cor ? c'est beaucoup trop ! un seul facon de Diable y suffit largement ! Le Diable enlève les cors en six jours, pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

**JALAPA**  
le bon détacheur  
LE

jeunesse et, en remerciant sincèrement ceux qui ont répondu à notre appel, nous leur disons à l'année prochaine. — Le Comité.

#### Concots

**Obsèques.** — Un deuxième décès à enregistrer pour la semaine écoulée. Mlle Rosa Andissac, âgée de 59 ans, qui habitait Paris depuis déjà de longues années y est décédée à la suite d'une courte mais terrible maladie. Pour essayer de la sauver on l'amputa d'une jambe, mais ce fut en vain, au bout de dix jours, elle était trépassée.

Suivant les désirs de la décédée, ses restes mortels ont été ramenés à Concots et inhumés dans le cimetière communal, à la tombe où les siens l'ont précédée.

La famille Andissac fut nombreuse, mais, aujourd'hui, elle se trouve bien réduite. En plus du père et de la mère, il y avait six enfants dont quatre garçons et deux filles.

Le père fut le premier à payer sa dette relativement jeune encore. Trois garçons et une fille ont été le rejoindre dans sa tombe.

La mère veuve et près de 80 ans va se trouver bien seule dans cette maison où autrefois elle était si entourée. Quel vide... puisqu'il ne lui reste qu'un fils marié hors de la maison paternelle et la plus jeune fille qui a son emploi à Paris.

Que les trois qui restent et leurs proches parents veuillent bien agréer nos bien vives condoléances.

#### Luzech

**Syndicat agricole.** — L'assemblée générale est fixée au dimanche 18 octobre à 16 heures à la mairie pour le règlement des comptes et les commandes de produits et engrais pour 1937.

**Trieurs à grains.** — Le trieur à grains remis en état est à la disposition des syndiqués depuis le 15 octobre.

**Marché aux noix.** — Comme d'usage le marché aux noix aura lieu à la halle de Luzech le lundi 26 octobre jour de la foire mensuelle.

**Rugby.** — Dimanche 18 octobre, aura lieu sur le terrain de Tréscouls, à Luzech, une des plus belles parties qui se dérouleront au cours de cette saison. L'équipe II de l'Avenir Valencien foulera notre terrain pour la première fois.

Cette partie sera des plus spectaculaires, car la renommée de ce club n'est pas à faire. La plupart des joueurs appartiennent à la saison dernière à l'équipe première.

#### Puy-l'Evêque

**Succès.** — Notre jeune compatriote, Mlle Simone Dauw, élève au cours complémentaire de Cahors, vient d'être reçue à l'examen du Brevet élémentaire. Nos bien vives félicitations.

#### Duravel

**Fête de St-Hilarion.** — Notre fête s'annonce sous les meilleurs auspices; quantité d'attractions de toutes sortes prennent place, dont deux manèges, autodrome, tirs, loteries, etc.

Le programme est des plus attrayants et comporte jeux, bal de nuit et de jour avec brillant orchestre, illuminations, et nous promet de belles journées en perspective.

Le lundi 19 octobre, grande foire, dite de St-Hilarion, foire aux oies très réputée et qui attire chaque année dans nos murs beaucoup de vendeurs et d'acheteurs.

Si le temps daigne nous favoriser, les visiteurs seront nombreux durant ces deux jours de fête.

#### Vers

**Fête de la St-Crépin du 25 octobre.** — Le Comité des fêtes organise pour le dimanche 25 courant une deuxième fête locale. Il a fait appel à un orchestre de choix qui donnera satisfaction aux intrépides danseurs. Si le beau temps est de la partie, les Cadurciens viendront nombreux à Vers qui, avec les moyens de transport actuels, est devenu un faubourg de Cahors.

## AVOIR L'ESTOMAC DANS LES TALONS

et ne pas oser manger!

Votre estomac crie famine et vous n'osez pas le satisfaire car chaque bouchée prolonge votre supplice digestif. Vous mangez de moins en moins et, faute de nourriture suffisante, votre état général s'affaiblit à un tel point que vous n'avez plus la force de lutter contre les infections qui vous entourent. Les douleurs après les repas, les embarras gastriques, l'hâleine fétide du début préparent le chemin à la gastrite, la dyspepsie chronique, et même à des maux plus graves encore. En général tous ces troubles sont dus à un excès d'acidité stomacale que vous pouvez neutraliser en prenant après chaque repas une petite dose de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau. En empêchant la fermentation des aliments, la Magnésie Bismurée fait disparaître en trois minutes: renvois, aigreurs, bouche amère, flatulences, aérologie, et toutes les misères digestives. La Magnésie Bismurée est en vente dans toutes les pharmacies, en poudre et comprimés.

#### Arrondissement de Figeac

##### Saint-Félix

**Chute de vélo.** — Le jeune Marion, du village d'Escordiers, était à bicyclette, lorsque par suite de dérapage du vélo, il tomba sur la route. Il fut assez fortement contusionné aux bras et à la tête. Mais on espère que quelques jours de repos suffiront pour le rétablir.

##### Laval-de-Cère

**Nouveau docteur.** — Nous apprenons que, prochainement, viendra s'installer dans notre commune le docteur Ascher. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

#### Marcihac

**Succès.** — Dans la liste des candidats admissibles à l'examen du Baccalauréat, série A, nous relevons, avec un sensible plaisir, le nom de notre jeune compatriote, M. Henri Salgues de Génies. Félicitations sincères et bien méritées.

#### Thémines

**Vœux.** — Mme Vayssié, notre excellente correspondante, allée depuis huit jours, est atteinte de congestion pulmonaire. Nous lui exprimons nos vœux de prompt guérison.

#### Laurettes

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. Noël Lacam, retraité du chemin de fer, décédé à l'âge de 82 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Quissac

**Succès scolaire.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Antonia Delpon, élève de l'E.P.S. de Gourdon, vient d'être définitivement reçue au Brevet supérieur (2<sup>e</sup> partie).

Nous adressons à Mlle Delpon, nos plus amicales félicitations.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Gourdon

**Frais de mouture.** — Un arrêté préfectoral fixe, comme suit, les frais de mouture: « Pour frais de mouture de 100 kilos de blé, le meunier recevra à son choix et au maximum, soit une somme de 14 fr, soit 29 kilos d'issues, soit 10 kilos de blé.

**Union sportive gourdonnaise.** — La dernière assemblée générale de l'U.S.G. a procédé à la nomination du nouveau bureau. C'est à l'unanimité qu'il fut constitué et approuvé comme suit:

Présidents d'honneur: M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Gourdon; président: M. Sarrazin; vice-présidents: MM. Taupiac, Baudru, Lafargue, Ginesse; trésorier général: M. Noël Poujade; secrétaire adjoint: M. Bouygues; entraineurs: MM. Balmette et Olivier Poujade; délégué des joueurs: M. Dauliac.

Sous la présidence de M. Sarrazin le bureau décide après diverses interventions de créer trois sections. Afin d'en assurer la bonne organisation et son contrôle chaque section aura son autonomie financière; elle désignera un trésorier spécial qui devra rendre les comptes de sa section au trésorier général.

Section rugby: Président, M. Baudru; vice-président, M. Ginesse; membres, MM. Balmette, Delpech L., Deviers P., Poujade O., Dauliac.

Section athlétisme: Président, M. Taupiac; vice-président, M. Guyou; membres, MM. Tribié, Bouygues, Constant, Péresse, Jouglas Pierre.

Section cyclisme: Président, M. Lafargue; vice-président et entraîneur, M. Fontanel; membres, MM. Calrié, Rhodes, Jouclas Jean, Plumeau, Poujade Noël.

Le bureau décide, d'autre part, de répartir les responsabilités comme suit: Matériel et équipement: MM. Ginesse et Bouygues.

Assurances accidents et divers: MM. Balmette et Plumeau.

Aménagement du terrain: MM. Taupiac, Lafargue, Plumeau et Dauliac.

Déplacements et transports: MM. Ginesse, Poujade Noël, Jouclas Jean.

Commission des jeux et fêtes: MM. Sarrazin, Taupiac, Baudru, Lafargue, Ginesse, Plumeau, Poujade Noël, Guyou.

Après accord unanime des joueurs leur cotisation de membre actif est portée à 15 francs.

Le bureau fixe les autres cotisations comme suit: membres bienfaiteurs, 50 francs et 100 francs; membres participants, 20 francs; membres honoraires, 10 francs.

Il est entendu que les membres honoraires bénéficieront d'un tarif spécial pour les entrées (matchs amicaux).

Sur la proposition de M. Taupiac, les nouvelles couleurs de la société seront: or et noir.

Nous espérons que tous les sportifs gourdonnais voudront bien apporter leurs encouragements aux joueurs de l'U.S.G. et à leurs nouveaux dirigeants.

#### Dégagnac

**Chute de bicyclette.** — Ces jours derniers, M. Dardènes, curé de Dégagnac, en descendant à bicyclette heureusement à une allure modérée la côte de Lavercaillère, a fait un chute qui aurait pu être grave.

Le guidon de la machine s'étant subitement cassé, M. Dardènes est tombé la tête en avant sur la route sans se faire trop de mal; mais sa soutane s'étant enroulée pendant la chute autour de la chaîne et la roue dentée du pédalier, M. le Curé n'arriva pas malgré tous ses efforts à sortir de la fâcheuse situation où il se trouvait.

Un secours inattendu lui étant arrivé, M. Dardènes a pu se relever, la soutane en lambeau, et rentrer à la cure tout meurtri.

**Marriage.** — Nous apprenons, avec le plus vif plaisir, le prochain mariage de M. Henri Faurie propriétaire-cultivateur à Jouanéry, commune de Dégagnac, avec Mlle Elise Gouloumès, s. p., domiciliée à Lavaysse, commune de Gourdon.

Nous adressons aux futurs époux tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

**Décès.** — Une demoiselle, Eulalie Courtois, âgée de 80 ans, vient de décéder à Dégagnac, chez une nièce où elle s'était retirée. Elle a été inhumée à Reilhaguet, sa commune d'origine.

Nous adressons à la famille toutes nos condoléances.

#### Souillac

**Succès scolaire.** — Nous enregistrons avec plaisir le succès obtenu par Mlle Jeanne Marty, fille de M. Marty, directeur du Crédit Lyonnais, à Souillac, qui a été reçue à la première partie du baccalauréat. Nous lui adressons nos félicitations.

**Aviation.** — N'ayant pu satisfaire dimanche dernier aux nombreuses demandes de baptêmes de l'air, les aviateurs Dubourg et Dubosc ont décidé de revenir à Souillac (terrain des Cuisines) dimanche 18 octobre et de se tenir toute la journée à la disposition des amateurs de promenades aériennes. Entrée gratuite sur le terrain.

La meilleure garantie pour votre moteur....

# Castrol

BREVETÉE (S.A.D.G.)

## RENSEIGNEMENTS

### AVIS AUX AGRICULTEURS PRATIQUANT L'ÉCHANGE

L'Administration des Contributions Indirectes nous communique la note ci-jointe:

« L'Administration a admis, à titre exceptionnel, que les producteurs et autres bénéficiaires visés à l'article 2 du décret du 26 août 1936 soient autorisés à souscrire pour chacune des personnes avec lesquelles ils se proposent de pratiquer l'échange une « distincte énonciation »:

« a) la quantité de blé à échanger contre farine ou pain;

« b) le nom et l'adresse des autres meuniers ou boulangers échangistes et avec lesquels des opérations seront effectuées pendant la campagne en cours.

« Bien entendu, le total des quantités figurant sur chacune des déclarations « ainsi établies ne saurait être supérieur au nombre de quintaux pour lequel le bénéfice de la franchise « peut être accordé. »

Sous réserve du respect des dispositions ci-dessus les agriculteurs sont donc autorisés à pratiquer l'échange du blé contre farine avec plusieurs meuniers ainsi que de blé contre pain ou de farine contre pain avec plusieurs boulangers.

## Une OCCASION de la Succursale

### CITROEN

Berline 4 places 8 CV impeccable

Vente à crédit

Reprise en compte de toutes voitures

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

#### En Espagne

De Lisbonne. — Le nouveau Centre d'aviation, le meilleur, dit-on, d'Espagne a été inauguré à Sarragosse.

A l'intérieur de la Cathédrale de Sigüenza, les troupes rebelles ont découvert 400 fusils, plusieurs mitrailleuses, 2 tonnes de dynamite et un certain nombre de canons abandonnés par la garnison communiste qui, en fuyant, emmena en otages de nombreuses femmes et enfants.

De Talavera. — La poursuite sur Madrid se poursuit avec tant d'élan que les gouvernements sont obligés de faire sauter les ponts et les routes donnant accès à la Capitale pour retarder l'avance des rebelles.

De Séville. — Suivant un télégramme, il y a 90.000 enfants qui jouent dans les rues de Madrid. Toutes les écoles sont, en effet, fermées, les instituteurs ayant été mobilisés.

De Burgos. — Dans toutes les provinces aux mains des nationalistes, la loi civile a été rétablie. Le pouvoir est, à nouveau, entre les mains du Gouverneur civil et les autorités militaires ne s'occupent plus que des questions militaires. Aucune arrestation ne doit être opérée dans ces provinces, sans ordre supérieur.

**Détentions d'armes de guerre**

De Lyon. — Emile Berthier, 50 ans, et son fils, 20 ans, ont été écroués sous l'inculpation de détention d'armes de guerre.

**Exportation d'or**

De Lyon. — A Bellegard, les douaniers ont arrêté un négociant de Dijon, nommé Leroy, et un industriel nommé Loiseau, qui tentaient d'exporter 500.000 francs d'or.

### Retenez bien cette adresse chez FRANÇOIS

38, rue Nationale

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il a reçu, cette année, un grand assortiment de galoches en tous genres. François étant le seul outillé pour les remontages des sabots en tous genres. Chez François, toutes réparations de chaussures, exécutées d'une façon parfaite et à des prix les plus réduits.

**A céder pour cause de santé**

**Commerce de graines** de semence, fondé et tenu depuis 35 ans par le même propriétaire, ce qui justifie la grande renommée et l'importance de la maison et aussi la fidélité de la clientèle.

S'adresser chez L. ALPHONSE rue Joffre, CAHORS

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve DELLARD; Madame et Monsieur Jean DELLARD; Madame Veuve L'HONNEUR; le Docteur et Madame L'HONNEUR;

Les familles CARLIN, BESSE, BRIS, CALVET, FAURIE, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Emile DELLARD

leur époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 15 octobre, à l'âge de 70 ans, muni des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu dimanche 18 octobre, à 13 heures et demie en l'Eglise Saint-Urcisse.

La réunion aura lieu à la maison mortuaire, N° 6, Quai Champollion.

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur CONSTANT; Mademoiselle Valentine CONSTANT; Les familles LASSAGNE, ESTAMPES, FOURASTIE, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

LAFFITTE Germain

## ART FLORAL

Julien THERON  
79, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Téléphone: 248

Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Palais de la Beauté  
Ouverture prochainement  
N° 10, rue Maréchal-Foch, CAHORS

## Alimentation SARDA

Boulevard Gambetta et Halle Cahors

Mardi, en réclame, contre la hausse

3 boîtes savon Lux, 1 pain toilette Lux, 1 serviette éponge, 1 savonnette parfumée, le tout, 6 fr. 90; 4 savons, 5 fr.; Beurres, 4 fr. la 1/2 livre; Huile, 4 fr. 50 le litre.

FRANÇAIS ! Faites travailler les mines françaises

Le Boulet « Le Poisson » pour cuisinières, poêles chauffage central

40 0/0 d'économie

Le meilleur.

Le plus économique.

Le plus avantageux.

LE MOINS CENDREUX

Exigez-le de votre charbonnier

Représentant: DAYRENS Maurice

rue des Frères Poncelet, MONTAUDAN (T.-et-Garonne). — Tél. 6.01

## Automobiles Simca-Fiat

Il n'est pas téméraire de dire que de tous les stands à l'occasion du Salon, le Stand SIMCA-FIAT a obtenu le plus grand succès.

Depuis la fameuse Simca-Cinq, ayant parcouru 50.000 km. en 50 jours, sans arrêt, sur les pavés de Paris, jusqu'à la 11 C.V. qui est la perfection même.

Concessionnaire PRADIE

18, Boulevard Gambetta, CAHORS

## La Maison RIEU

8, Place du Marché

Pour finir la liquidation de son stock de tissus donnera les draps manteaux, belle qualité, largeur 140, à 15 fr. le mètre; les lainages couleur, largeur 130, à 10 fr.; les lainages, largeur 1 m., à 6 fr.; les soieries naturelles à 5 fr. et 10 fr. le mètre; les soieries artificielles à 4 francs.

## Déménagements Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

PETIT, 65, rue Dulong, PARIS (Carnot 46-57)

A VENDRE Machine à tricoter Très bon état S'adresser: M. CHAZARAIN ancienne route de Paris

A VENDRE Belle vache laitière 2<sup>e</sup> portée, prête à mettre bas S'adresser: TARDIEU, au CLUZEL (Lot)

mais oui... LA SANTE s'achète!



Rien n'est moins cher que la bonne santé. Son prix n'est bien souvent que le prix d'un paquet d'ASPRO. Car notre santé est rarement compromise par des maladies graves, mais par quantité de petits maux qui ne résistent pas à 'ASPRO'. Les mères de famille surtout doivent se rappeler que quelques comprimés d'

# 'ASPRO'

c'est de la santé à bon marché.

A la première occasion, constatés par vous-même qu'ASPRO chasse une violente migraine en 5 minutes, soulage les rhumatismes en une nuit, calme les névralgies en quelques minutes, combat l'insomnie et la nervosité, ASPRO épargne votre argent et votre temps en vous évitant de vous aliter. Prenez-le sans inquiétude, car ce calmant est merveilleusement pur: jamais il n'affecte ni le cœur, ni l'estomac. C'est si vrai que même un enfant peut en prendre.

Son rhumatisme disparaît, lui aussi!

« Si vous souffrez de violents maux de tête que l'attribue au retour d'âge, j'avais eu un rhumatisme au bras qui me faisait bien souffrir et j'ai constaté avec plaisir que tout en prenant de l'ASPRO pour le mal de tête, il m'a en même temps débarrassé de ce rhumatisme. Je vous autorise à publier ma lettre afin que tous ceux qui souffrent de douleurs n'hésitent pas à employer 'ASPRO' »

J. PISTRE, 8, Rue Victor-Hugo, Béziers.

ESSAYEZ ASPRO CONTRE: migraines, névralgies, rhumatismes, insomnie, nervosité, refroidissements

2. le module d'essai. 3.75 la boîte de 10 comprimés. 7.50 la boîte de 25 comprimés. 15. la boîte de 60 comprimés.

## A l'occasion de la Toussaint

Vous trouverez chez

Mme V<sup>e</sup> F. MAGESTROY

Rue Coty, à 50 mètres du pont de Cabessus

le plus grand assortiment de chrysanthèmes

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes....

adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, Baromètres, thermomètres

Instrumentation de précision

Photographie, Appareils

Accessoires, Développement

Coiffeur demande d'urgence

pour Cahors

Bon salonnier

pouvant aider au salon de dames

S'adresser au Bureau du Journal

## BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

'CAFES ANDRÉ'

Supérieurs aux meilleurs

## Cie G<sup>e</sup> d'Assurances RHIN et MOSELLE

fondée en 1881

Direction à Paris, 56, rue Talbot

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS

CONDITIONS RÉDUITES

POLICES LIBÉRALES

J. BARDIN

Agent général

23, Rue Président-Wilson, 23

CAHORS Tél.: 313

## Station Service Radio

A. MANDON

17, rue Maréchal-FOCH - Cahors

Distributeur officiel PHILIPS

Super 6

995 fr.

Achetez, échangez, faites réparer votre Philips chez A. MANDON, distributeur officiel des modèles de la série symphonique.

## MARCONI

un Marconi n'a pas de panne

Quelle que soit la marque de votre Poste

Téléphonez SVP au n° 64

P. FRANÇOIS CAHORS

Le SEUL atelier de la région qui vous dépannera en quelques heures

Chasseurs

Pour être satisfaits, tirez les cartouches Anoxyd Besson, n'oxydant pas les canons, et munissez-vous d'un bon fusil.

N. BESSON, armurier d'art, 83, Boulevard Gambetta, Cahors. Tél. 335.

Soyez prudent sur la route et assurez-vous à la " FONCIÈRE " Assurances

### Pourquoi souffrir

Pourquoi souffrir de rhumatismes, goutte, sciaticque, maux de reins alors que les cachets MAGEO font disparaître tous ces maux ? Ce produit n'est pas un banal mélange de divers calmants, c'est un nouveau produit chimique très efficace qui fait disparaître l'acide urique et calme les crises les plus violentes. Peut être employé sans danger par les albuminuriques et diabétiques ; ne fatigue pas le cœur.

Lavez vos reins en faisant un usage régulier de la Tisane Magéo et vous éviterez l'accumulation de l'acide urique dans votre organisme. Elle opère un véritable lavage du foie et des reins, augmente le volume des urines, décongestionne l'intestin, chasse les humeurs toxiques et les déchets organiques.

Les produits MAGEO sont en vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir l'Épilepsie et l'Épilepsie. Maison NERA, à Nantes

### Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Fortes Échousses, etc.

**REPRENEZ COURAGE**  
car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**  
FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME  
FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;  
Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**  
Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires MAJ. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60  
                          { Pilules }

Bien exiger la véritable signature  
**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

### Bibliographie

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue hebdomadaire publie dans son numéro du 17 octobre un fragment inédit des *Souvenirs d'un Européen* où le Comte Kessler évoque son initiation à la vie anglaise avec une subtile intelligence et un art charmant.

L'étude de Georges Dovime sur la *Dévaluation, ses profiteurs et ses victimes*, explique cette « opération » non seulement d'un point de vue technique, mais aussi selon ses répercussions psychologiques, morales et sociales.

Dans ce même numéro, on trouvera la suite de la belle « vie » de *Paganini*, le « *Mage* », par René de Sausine ; la *prise de Tolède*, par Alvarez de Toledo ; le roman de Louis des Grets, la *Douce Lady de Kirckaldy*, et enfin la *Chronique politique* de François Le Grix.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

### Chemin de fer du P.-O.-MIDI

#### LE CHEMIN DE FER A VOTRE PORTE



#### Service des bagages à domicile à Caussade (Tarn-et-Garonne)

1° **Enlèvement.** — Les bagages à destination de toutes les gares des Grands Réseaux français peuvent être, par les soins du Chemin de Fer, enlevés à domicile, conduits à la gare, enregistrés ou déposés en consigne.

S'il a prescrit de les faire enregistrer, le voyageur n'a plus qu'à retirer son bulletin au guichet de la gare avant de monter dans le train.

2° **Livraison.** — Les bagages enregistrés arrivant en gare de Caussade (Tarn-et-Garonne) peuvent être livrés à domicile sur demande formulée par le voyageur, soit au moment de l'enlèvement à domicile dans la ville de départ,

— soit à la gare de départ, — soit en cours de route, — soit à l'arrivée à Caussade.  
Taux d'enlèvement ou de livraison : 0 fr. 50 par fraction indivisible de 10 kg, avec minimum de perception de 2 fr.  
Pour plus amples renseignements, s'adresser :  
— à la gare de Caussade (Tarn-et-Garonne),  
— ou à M. Soulié Henri, Correspondant du Chemin de Fer à Caussade.

#### P.-O.-Midi

#### Pour vos bonnes nuits de voyage I

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

#### ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1<sup>re</sup> classe, wagon-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

#### UNE ÉCONOMIE DE 40 0/0

#### Le Transport des Tomates fraîches par chemin de fer

La production et la consommation de la tomate prennent en France un développement de plus en plus grand. — La production de 1936 est particulièrement importante.

Aussi les Grands Réseaux ont-ils décidé d'avancer d'un mois la période d'application aux tomates fraîches de la ré-

duction de 40 0/0, connue de leur clientèle sous le nom de tarif saisonnier (annexe n° 1 du tarif G.V. 3-103).

La réduction de 40 0/0 est donc en vigueur en 1936, depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Cette nouvelle mesure des Grands Réseaux en faveur de l'Horticulture et de la lutte contre la vie chère, attire une fois de plus l'attention des milieux agricoles sur les avantages du chemin de fer pour le transport de tous les produits agricoles : économie, régularité, vitesse, sécurité.

#### P. O.-Midi

Nous donnons ci-dessous les principales améliorations intéressant notre région, apportées aux horaires P. O.-Midi, à la date du 4 octobre prochain :

#### Ligne de Capdenac à Toulouse

Le train direct 51 Capdenac (départ 16 h. 13) dessert Laguépie (arrivée 17 h. 18) les jours de foire dans cette localité (habituellement le 14 de chaque mois, Toulouse (arrivée 19 h. 14).

#### Ligne de Cahors à Montauban

Le train direct 1690, Montauban (départ 18 h. 12) dessert Lalbenque (arrivée 18 h. 55) tous les jours. Les services automobiles sur Castelnaud-Montrastier et Limogne sont retardés pour relever sa correspondance.

#### Ligne de Montauban à Carcassonne

Un train direct ne desservant que la gare de Grisolles, est créé entre Toulouse et Montauban :

A l'aller départ de Toulouse, à 11 h. 30 ; arrivée à Montauban à 12 h. 11. Au retour, départ de Montauban, à 13 h. 15 ; arrivée à Toulouse, 13 h. 58.

Les trains 117, Toulouse (départ 0 L. 32), Bram (arrivée 1 h. 35) et 104, Bram (départ 4 h. 14), Toulouse (arrivée 5 h. 14) desservent Bram, à titre d'essai.

#### L'ART VIVANT

Revue mensuelle de l'Art, des Éléances et du Tourisme

116 bis, Champs-Élysées, PARIS, 8<sup>e</sup>.  
Tél. : Elysées 26-68.

#### EN VENTE PARTOUT

Le N° : 7 fr.  
L'abonnement :  
1 an, 70 fr. — 6 mois, 40 fr.  
Ch. postaux : Paris, 1861-29.

SPÉCIMEN GRATUIT

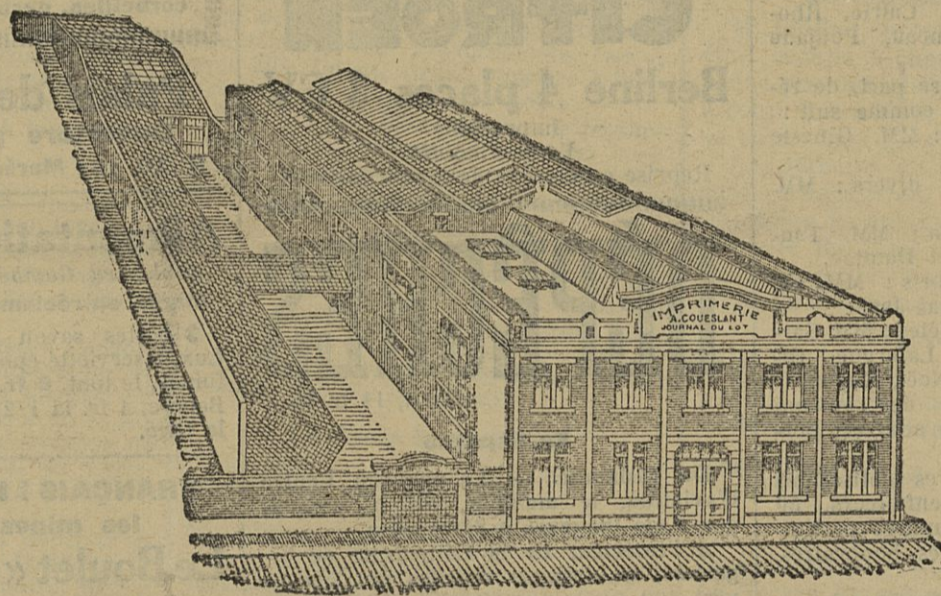
# Imprimerie A. Coueslant

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(PERSONNEL INTÉRESSÉ)

## CAHORS (Lot)

Travaux soignés

Livraison rapide



Superficie des Ateliers et des Magasins : rues des Capucins et Anatole-France (1.800 m<sup>2</sup>).

9 LINOTYPES

22 PRESSES

Compte Postal : N° 5399 Toulouse

Téléphone 31

Adresse Télég. Cahors-Coueslant

Installation spéciale pour publications périodiques et grands tirages

Feuilleton du « Journal du Lot » 7

## CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais  
Par LOUIS D'ARVERS

Peu de bijoux, mais ceux qu'elle portait étaient de valeur et en harmonie avec sa robe de satin blanc qui faisait valoir sa jolie carnation.

Isabelle dut convenir en elle-même qu'aucune des châtelaines des Darners qui figuraient dans la galerie des ancêtres n'avaient plus de beauté ni de distinction.

La voix même de Florence dégageait un charme, et son rire frais et jeune sonnait comme un pur cristal.

Comme le dessert s'achevait après un dîner agréable et joyeux, les oiseaux chantaient encore dans les vieux arbres, Florence en fit la remarque à son mari.

— C'est l'heure délicieuse, lui dit-elle charmée.

— Je vais vous en faire les honneurs en vous conduisant sous nos vieux arbres.

— Voulez-vous venir, Isabelle, demanda-t-il associant, par son regard, tous les autres convives à son invitation.

Quelques minutes plus tard, ils erraient dans le vieux parc au gré de leur fantaisie.

— Kate adorera ce coin de parc ! dit soudain Florence...

Et voyant une interrogation dans les yeux de ceux qui l'entouraient : « Kate est ma sœur et, en même temps, ma mère. Elle vivra le plus souvent près de nous, du moins nous l'en avons priée. »

Les yeux d'Isabelle devinrent plus pâles et plus froides.

Ainsi une autre intruse viendrait pour témoigner que plus aucun espoir ne lui était permis de devenir plus tard maîtresse d'Asvoutal !

Florence se retourna vers son mari.

— Il me semble que toutes les petites feuilles que la brise agite me crient gentiment : Bienvenue ! Bienvenue !

Karl rit à la charmante idée de sa jeune femme.

Mais Isabelle élevait la voix : — J'espère, Lady Darners, que vous n'êtes pas nerveuse, ni superstitieuse... — Je ne suis pas nerveuse, mais je ne peux pas dire si je suis superstitieuse ou non... je ne crois pas, mais... — Alors vous serez heureuse ici, Asvoutal est plein de farfadets et je ne suis pas sûre qu'il ne soit pas hanté.

— Je n'ai pas peur, dit Florence. Isabelle se tourna vers son beau-frère.

— Tant mieux, dit-elle, car Lady Saint-Julien nous a donné, cet après-midi même, une terrible frayeur. Elle prétend avoir entendu des gouttes de pluie sur la « Terrasse de Madame », cette nuit.

Le sourire mourut sur les lèvres de

Lord Darners. Il fit signe à Isabelle de se taire, mais celle-ci feignit de ne rien voir.

— C'est une des plus anciennes superstitions d'Asvoutal, poursuivit-elle. Et à vrai dire, ce n'est pas une légende, c'est un fait maintes fois contrôlé.

— Quel fait ? demanda Florence, interrogeant ses hôtes du regard.

— Je ne puis pas dire depuis combien de temps date cette légende, dit Isabelle, fixant un regard aigu sur le visage de sa victime, mais il est prouvé, paraît-il, que le bruit des gouttes de pluie sur la terrasse a toujours annoncé un malheur chez les Darners et que ce malheur s'est toujours produit.

— Et ce bruit a été entendu l'autre nuit ? s'enquit Florence, la voix frémissante.

— Oui. Je me suis sentie très agitée au moment, mais il faut espérer que, pour une fois, la légende aura tort, fit tranquillement Isabelle. Le visage de Florence était devenu soudain très pâle.

— La nuit dernière ? La nuit qui a précédé mon arrivée ici ? C'est un mauvais présage, Karl, j'ai peur...

Lord Darners regarda sa belle-sœur sans douceur.

— Vous auriez mieux fait de ne pas raconter ces histoires à ma femme, Isabelle, tout le monde n'a pas les nerfs aussi solides que les vôtres.

Mais Isabelle n'avait cure de l'irritation de son beau-frère. Elle regardait avec joie la jolie accapareuse frémir d'anxiété.

— Je vous demande pardon, dit-elle d'un ton détaché, je ne pensais pas vous effrayer pour si peu. Etes-vous donc tellement nerveuse ? Il ne saurait y avoir aucun rapport entre votre arrivée et les avertissements donnés depuis des siècles aux propriétaires d'Asvoutal.

— Certainement non ! affirma Lord Darners avec force, je ne peux pas vous dire, ma chère Flo, que cette légende ne s'est jamais confirmée, mais il est très certain que cet avertissement, « si avertissement il y a », ne vous concerne pas.

— Votre entrée à Asvoutal, ajouta-t-il, est un honneur et une fierté pour les Darners. Ce ne peut être à aucun titre un malheur, Dieu seul sait l'avenir, mais je suis bien sûr d'avance que le vôtre sera heureux et brillant.

— Je suis très fâché d'avoir créé cet incident, fit hypocritement Isabelle, et je ne me pardonnerai que quand vous aurez repris vos couleurs et votre sourire.

Florence fit un visible effort pour chasser l'impression pénible qui restait en elle.

— Je ne permettrai plus qu'on vous trouble avec toutes les vieilles légendes, dit sévèrement son mari.

— Elles sont donc si terribles ? demanda Florence s'efforçant de sourire.

— Les légendes ne sont jamais que des légendes et la famille Darners a eu, comme toutes les familles, ses souffrances et ses joies. Et maintenant, venez voir nos fougères. Ma

mère avait une passion pour ce coin du parc.

Florence accepta, s'efforçant de paraître intéressée, mais Isabelle vit bien que son attention était feinte et qu'elle restait troublée.

L'intrigante avait, pour ce soir, partie gagnée.

#### IV

#### LES IDEES D'ISABELLE

— Vous pouvez rire, André, du reste vous riez toujours de ce que vous appelez mes découvertes. Mais nous verrons ! Si je n'ai pas raison cette fois, je ne prétendrai plus jamais avoir de l'esprit ni du bon sens !

— Voilà bien les femmes, fit André soucieusement. Elles ne peuvent s'empêcher de penser du mal des autres femmes. C'est inhérent à leur nature...

— Je n'ai pas dit que je pensais du mal de Florence, vous allez trop loin, j'ai dit seulement qu'il y a un mystère dans sa vie.

— Eh bien ! même si cela était, qu'est-ce que cela peut bien nous faire ?

— Cela ne peut rien nous faire, en effet, hormis peut-être rendre votre succession certaine malgré tout.

— Vous dites des non-sens, dit-il s'irritant cette fois, vous ne vous rendez même pas compte des conséquences qu'aurait votre stupidité si Karl vous entendait !

— S'il était près de nous, je n'aurais rien dit, c'est à vous seul que je

parle, André, et bien que vous ne preniez rien au sérieux de ce qui vient de moi, un jour viendra peut-être où vous direz : Ma femme avait raison !

Cette insistance impressionna le jeune homme malgré lui.

— Je ne suis pas très habile à lire sur les visages, c'est vrai, avoua-t-il, et il est arrivé parfois que vous soyez plus perspicace que moi. Mais vraiment, je ne vois pas ce que vous pouvez lire de mauvais sur le beau visage de Florence.

Un sourire de triomphe s'esquissa sur les lèvres d'Isabelle.

— Je conviens qu'elle est très jolie, mais je crois que tout ce qui brille n'est pas or, et que, malgré toute sa jeunesse, sa beauté et ses séductions, il y a un mystère dans sa vie.

— Et qu'est-ce qui vous fait penser ça ?

— L'expression de son visage quand j'ai dit les effets de la légende. Elle a paru positivement effrayée.

Elle pouvait être particulièrement nerveuse après la fatigue du voyage et, de ce fait, être plus facilement impressionnable.

— Elle n'était pas seulement impressionnée, je vous répète qu'elle « avait peur ».

— Et de quoi pourrait-elle avoir peur, selon vous ?

— Là est la question. Une femme peut avoir un secret dans sa vie et trembler qu'il soit découvert.

André rit.

(A suivre).